# Programme 2017 de recherche et d'expérimentation en Val de Loire



ŒNOLOGIE								
Titre	Maître d'œuvre	Partenaires techniques	Durée en année					
Biodynavin	IFV Angers	ATV 49 - CRAPL	(2/4)					
Moûts carancés en azote	IFV Nantes	Vinopôle : IFV Amboise, SICAVAC	(2/3)					
Caractérisation aromatique des vins de chenin secs	IFV Amboise/ Vinopôle	IFV Angers, CA 37, ESA	(2/5)					
Conservation pour conditionnement tardif	IFV Nantes et Amboise		(2/5)					
Cap Muscadet 2025	IFV Nantes	SDAOC	(3/3)					
Potentiel du cépage Cot en Val de Loire	IFV Amboise / Vinopôle	CA 37, CA 41, ODG Touraine	(3/3)					
Valorisation du Touraine Rouge	IFV Amboise / Vinopôle	CA 37, CA 41, ODG Touraine	(1/3)					
Evaluation de levures Non- Saccharomyces	IFV Nantes et Amboise		(2/3)					
Influence et impact de l'acide sorbique sur la qualité des vins effervescents en Val de Loire	ESA, IFV Val de Loire- Centre	UMFBL	(1/3)					
Alternatives d'origines naturelles à l'emploi de sulfites dans les vins	IFV Nantes	ITEPMAI BIOLAFFORT	(1/2)					

# Programme 2017 de recherche et d'expérimentation en Val de Loire



Titre	Maître d'œuvre	Partenaires techniques	Durée en année	
Sélection de Grolleau N	IFV Angers		(4/7)	
Sélection de Pinot N Berligou	IFV Angers et Nantes	IFV Nantes, SDOC, Groupe des 12	(5/6)	
Pré-sélection de Sauvignon Gris	IFV Angers		(2/3)	
Prospection Chenin	IFV Angers	SupAgro	(2/3)	
Impact de différents apports de matières organiques sur le sol et la vigne en fonction du mode d'entretien du sol	IFV Angers	Faculté des sciences d'Angers	(9/12)	
Engrais vert et travail du sol	CA 41	CA 37, SICAVAC	(2/3)	
VignAlim : Optimisation de l'alimentation de la vigne	CDV 44	CDV 44, ATV 49, CRA PDL	(3/5)	
VignEffeuillage: pratique alternative effeuillage vignes palissées 1 fil	CDV 44		(2/5)	
Mildiou Plantes	CRA PDL		(1/3)	
Contrôle alternatif des adventices -paillage à la paille de Blé (projet interfilière)	IFV Angers	Astredhor	(1/3)	
VitActif	IFV Amboise/Vinopôle	Université de Tours	(1/3)	
Multiway : utilisation de micro- organismes en biocontrole	IFV Amboise /Vinopôle	Vinopôle	(3/3)	
Diaplasce :Diagnostic précoce et plante de service pour les cultures spécialisées	IFV Angers	Astredhor	(3/2)	
Qualisève : impacts qualité de la taille et des greffes sur les MDB	ATV 49		(2/6)	

## **BIODYNAVIN**

# IMPACT DE L'UTILISATION DES PREPARATIONS BIODYNAMIQUES DE BASE SUR LA BIODIVERSITE LEVURIENNE ET SUR LA QUALITE DU VIN

CATEGORIE DE L'ACTION								
🗵 Recherche / Exp	érimentation		Transfert /	Développeme	nt	□ F	Formation	
DUREE DE L'ACTION	4 années			PERIODE DE RE	ALISATION		07/2017 à 06/2018	
ETAT DE L'ACTION								
☐ Projet		X	En cours, a	nnée 2/4			Terminée	
VIGNOBLES CONCERNES		Anjou	Saumur					
CONTEXTE								
Un nombre croissant de viticulteurs BIO, ou en conversion, est intéressé par l'utilisation de préparations biodynamiques (bouse de corne, silice de corne). Les viticulteurs qui utilisent déjà ces techniques, observent de façon empirique une amélioration au niveau du fonctionnement de leurs sols, une résistance accrue des vignes au stress hydrique, une croissance plus harmonieuse de celles-ci et donc une maturation plus homogène et plus aboutie des baies.								
Des expérimentations menées en Suisse pendant 20 ans confirment une amélioration de la structure et une augmentation de la biodiversité au niveau du sol, lorsque des préparations biodynamiques sont utilisées. En revanche, personne encore n'est allé étudier de manière approfondie l'impact sur la biodiversité levurienne au niveau des raisins, ni sur les qualités analytique et organoleptique du vin.								
OBJECTIFS ET CONTENU	SYNTHETIQUE							
Nous nous proposons donc au cours des trois prochains millésimes, de mesurer scientifiquement l'impact des deux préparations biodynamiques de base sur les populations levuriennes des raisins et d'étudier l'impact qualitatif sur le produit final qu'est le vin. Les dispositifs expérimentaux seront installés chez des vignerons dont les pratiques sont déjà biologiques.  Si les résultats obtenus sont positifs, les vignerons et les techniciens viticoles pourront mettre en œuvre ces pratiques pour								
optimiser la santé de le	•	_						
RESULTATS ACQUIS (POU	R LES ACTIONS EN (	COURS	OU TERMINEE	:s)				
<u>Point d'avancement</u> : Sur les 6 parcelles expérimentales, 2 étaient déjà depuis 5 ans conduites selon un dispositif de comparaison Bio/Biodynamie. Les 4 autres n'ont jamais reçus de préparations Biodynamiques. Sur ces dernières, les premières applications seront réalisées à l'automne, après les vendanges du millésime 2016. Suite aux recommandations du comité de pilotage, nous avons prélevé et vinifié l'ensemble des 6 parcelles (12 modalités), de manière à établir un point zéro pour les 4 parcelles vierges.								
DOCUMENTS DISPONIBLES		•						
ORGANISMES PORTEUR DI	U PROJET	IFV						
Interlocuteur		Philip	pe Chrétie	n				
Téléphone	+33 2 41 39 98	53	Courriel	Philipp	e.chretien	@vigr	nevin.com	
ORGANISMES PARTENAIRES  • ATV 49, Thomas Chassaing; • CRAPL, Anne Duval-Chaboussou								
BUDGET TOTAL		• 7	4 165 €					
DEMANDE DE FINANCEME	NT	<ul> <li>Autofinancement: (34 999 € - 47 %)</li> <li>Interprofession: (9 500 € - 13 %)</li> <li>Conseil Régional Pays de la Loire: (29 966 € - 40 %)</li> </ul>						
MOTS-CLES		BIO, I	Biodynamie	e, vigne, vin, k	oiodiversit	é levu	rienne	
MOTS-CLES  BIO, Biodynamie, vigne, vin, biodiversité levurienne  10/11/2016								

# Production de vins blancs aromatiques à partir de moûts naturellement pauvres en azote assimilable : Cépages Melon B. et Sauvignon en Val de Loire

CATEGORIE DE I	'ACTION									
⊠ Recherc	herche / Expérimentation				/ Déve	loppement	☐ Formation			
DUREE DE L'ACT	ΓΙΟΝ	3 ans			PERIC	DE DE REALISATION	ı	08/2017 à 07/2018		
ETAT DE L'ACTION										
☐ Projet				⊠ En c	ours			Terminée		
VIGNOBLES CONCERNES Pays Nantais, Touraine										
Contexte										
Les moûts blancs de Melon B. et de Sauvignon récoltés dans les vignobles du Val de Loire sont régulièrement carencés en azote assimilable. En l'état, ceci a des conséquences néfastes sur le déroulement de la fermentation alcoolique mais également la formation de certains arômes par la levure. En pratique, l'expression aromatique des vins jeunes s'en trouve pénalisée. Pour corriger cet état de fait, des nutriments de la levure sont apportés au moment de la fermentation alcoolique. Se posent les questions suivantes : sels ammoniacaux ou dérivés de levures ? dose ?										
OBJECTIFS ET C	ONTENU	SYNTHETIQUE								
Les travaux sont répétés sur des moûts de Melon B. et de Sauvignon issus des vignobles du Pays nantais et de Touraine. Le dispositif expérimental vise à tester différentes stratégies d'apports de nutriments azotés dits minéraux ou organiques à des moûts initialement carencés en azote assimilable. L'observation est réalisée dans plusieurs contextes combinés : niveau de turbidité, levure. L'appréciation s'opère via des critères analytiques (dont composés aromatiques) et sensoriels.										
RESULTATS ACC	UIS									
-										
DOCUMENTS DIS	PONIBLES	3								
ORGANISMES PO	RTEUR D	J PROJET	Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) pôle Val de Loire Centre							
Interlocuteur			F. Charrier (IFV Nantes)							
Téléphone	02 40 80	39 49		Courriel		frederic.charrier	@vignevi	n.com		
ORGANISMES PA	ARTENAIR	ES		V pôle Val o carex du Pa			ault ( <u>pas</u>	cal.poupault@vignevin.com)		
BUDGET TOTAL			• 70	) 553 € HT						
DEMANDE DE FINANCEMENT				terprofessionseil Régio	nent IF on : 14 onal Ré	3 V : 24 755 € (35 % 111 € (20 %) gion Pays de la Lo gion Centre Val de	ire: 143			
MOTS-CLES			Melon	B., Sauvigr	on bla	nc, azote assimila	ble, nutr	riments levures, arômes		
DATE DE MISE A JOUR Novembre 2016										

#### **AROMATIQUE CHENIN SEC**

CATEGORIE DE L'ACTION						
Recherche / Expérimentation		☐ Transfert / Développement		☐ Formation		
DUREE DE L'ACTION	5 années			PERIODE DE REALISATION	2017	07/2017 à 06/2018
ETAT DE L'ACTION						
☐ Projet			En cours, a	année 3/5		Terminée
VIGNOBLES CONCERNES		Toura	ine, Anjou,	Sarthe		

#### CONTEXTE

La problématique majeure énoncée par les professionnels est d'obtenir des outils d'aide à la décision pour la détermination de la date de récolte, en vue d'une adéquation entre la maturité technologique et aromatique des vins blancs secs de chenin (vins de base et vins tranquilles). A partir de l'expérience du programme mené sur le Cabernet Franc en Moyenne Vallée de la Loire, plus particulièrement sur l'approche aromatique, il serait intéressant qu'une approche similaire soit réalisée pour les vins secs de Chenin.

#### **OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE**

Pour aider le vinificateur à élaborer un vin répondant au marché, ce programme se propose de réaliser :

- La caractérisation analytique (physico-chimique et aromatique) et organoleptique des vins de Chenin secs commercialisés sur le Val de Loire, avec la mise en évidence des profils recherchés pour répondre au marché, ainsi que le recueil des pratiques agro viticoles,
- L'acquisition de références sur l'incidence des pratiques agro viticoles puis œnologiques sur la maturité et le profil des vins obtenus ainsi qu'une analyse la recherche de corrélation avec les pratiques,
- Une modélisation de la maturité du Chenin (sur le modèle du Cabernet Franc) avec l'outil « dégustation de baies » récemment validé, qui déboucherait sur un indicateur de la maturité,
- Une restitution à la profession.

#### RESULTATS ACQUIS (POUR LES ACTIONS EN COURS OU TERMINEES)

Le suivi de la maturité des raisins sur 2 parcelles en Touraine, a permis de consolider une nouvelle fiche de dégustation des baies. La description des arômes y prend une part plus importante (intensité, fruits blancs, jaunes, exotiques, floral, agrumes), ainsi que la caractérisation de la pellicule (astringence, épaisseur, délacération). Sur les deux parcelles (AOP Vouvray), deux dates de récolte ont permis la vinification de moûts se distinguant, comme attendu, par des acidités et teneurs en sucres différentes. Le choix des vins commerciaux sur les deux régions a mené à une caractérisation aromatique et physico-chimique, ainsi que la sélection des profils les plus représentatifs. Les réseaux de parcelles ont été mis en place au cours de la deuxième année. Les analyses aromatiques, physico-chimiques et sensorielles des vins issus des parcelles seront corrélées.

DOCUMENTS DISPONIBLES		• Fiche extranet FAM n° 7120174895			
ORGANISMES PORTEUR D	U PROJET	IFV Pôle Val de Loire - Centre, Unité GRAPPE de l'ESA, CA 37			
Interlocuteur	P. Poupault, P.Chrétien, R.Siret, Ph.Gabillot				
Tálánhana	02 47 23 45 11 02 41 22 56 67 02 41 23 56 51		Courriel	pascal.poupault@vignevin.com philippe.chretien@vignevin.com r.siret@groupe-esa.com philippe.gobillst@cdo27 fr	
Téléphone	02 47 48 37 99		Courriel	philippe.gabillot@cda37.fr	

ORGANISMES PARTENAIRES • InterLoire, AOP Val de Loire, IFV Pôle Rhône Méditerranée	
--	--

BUDGET TOTAL	• 108 664 €				
DEMANDE DE FINANCEMENT	<ul> <li>Autofinancement: 34 4 » » € (20 %)</li> <li>Interprofession: 3 600 € (3 %)</li> <li>FAM (Centre et Pays de la Loire): 70 631 € (65 %)</li> </ul>				
MOTS-CLES Aromatique, chenin sec, maturité					
DATE DE MISE A JOUR	08/11/2016				

## Conservation, conditionnement pour mise en marché tardive

CATECORIE DE L'ACTION									
CATEGORIE DE L'ACTION									
Recherche / Expérimentation			Transfert /	Déve	loppement	☐ F	ormation		
DUREE DE L'ACTION	5 années			PERIC	DE DE REALISATION	2017	08/2017 à 07/2018		
ETAT DE L'ACTION									
☐ Projet		$\boxtimes$	En cours, a	nnée	2/5		Terminée		
VIGNOBLES CONCERNES		Vins b	olancs secs d	e Tou	raine et du Muscac	let			
Contexte									
La profession soulève aujourd'hui la difficulté de conserver la « fraîcheur » et « l'aromatique » des vins blancs secs avant le conditionnement. Avec des mises de plus en plus tardives, le développement des VCI (Volume Complémentaire Individuel), l'évolution aromatique devient problématique quand la conservation en cuve se prolonge et quand le conditionnement est positionné après la période estivale. Dans un objectif économique (maintien des marchés, conservation de la qualité aromatique des vins après conditionnement), le projet se propose de mettre en évidence les pratiques les plus pertinentes pour conserver les vins blancs en vrac au chai, avant le conditionnement dans les meilleures conditions, et pour anticiper le moment du conditionnement final par l'adaptation, le réglage des paramètres physico-chimiques et de l'équilibre oxydo-réducteur.									
OBJECTIFS ET CONTENU S	SYNTHETIQUE								
L'étude vise, par l'utilisation de techniques déjà éprouvées (froid, suivi oxygène dissous), ou alternatives à l'utilisation du SO <sub>2</sub> (lies, glutathion), à une meilleure conservation en cuve des arômes du vin en vue d'un conditionnement tardif. La phase d'élevage sera étudiée principalement. Les pratiques en amont (préfermetaire) et en aval (conditionnement) ayant un impact sur le niveau du potentiel aromatique et l'aptitude du vin à le conserver (niveau de sulfitage et de protection au pressurage, type d'obturateur), les différentes modalités prendront en compte le niveau de protection avant et après l'élevage. Certains des phénomènes évolutifs des vins seront appréciés seulement après le conditionnement. Ils sont liés à l'itinéraire précédent cette étape, et les paramètres liés à la mise en bouteilles comme le type d'obturateur, y jouent un rôle également. Le volet itinéraire d'élevage est constitué par la réalisation de 6 minivinifications, déclinées en 12 modalités au moment du conditionnement.									
DOCUMENTS DISPONIBLES		Fiche	extranet FAM	n° 712	0174984				
ORGANISMES PORTEUR DI	J PROJET	IFV Pá	île Val de Lo	ire - (	Centre				
Interlocuteurs		P. Po	upault, F. Ch	narrier					
Téléphone	Téléphone 02 47 23 45 11 Courriel pascal.poupault@vignevin.com frederic.charrier@vignevin.com								
ORGANISMES PARTENAIRES • InterLoire, AOP Val de Loire									
BUDGET TOTAL		• 5	4912 €						
DEMANDE DE FINANCEMENT			<ul> <li>Autofinancement: 10982 € (20%)</li> <li>Interprofession (InterLoire): 0 €</li> <li>FAM (Centre et Pays de Loire): 43930 € (80%)</li> </ul>						
MOTS-CLES		Conse	Conservation, mise en marché tardive, arômes, vins secs de Loire						
DATE DE MISE A JOUR 0			08/11/2016						

#### **CAP MUSCADET 2025**

CATEGORIE DE L'ACTION								
	érimentation	☐ Transfert		/ Développement	Formation			
DUREE DE L'ACTION	3 ans minimum			PERIODE DE REALISATION	l	07/2017 à 06/2018		
ETAT DE L'ACTION								
☐ Projet		X	En cours			Terminée		
VIGNOBLES CONCERNES		Pays N	Nantais					

#### CONTEXTE

Dans le cadre du plan d'actions destiné à dynamiser la filière Muscadet, l'ODG Muscadet, en collaboration avec ses partenaires, travaille à la redéfinition (niveau de qualité, positionnement commercial) de l'entrée de gamme de l'Appellation. Un type de produit a été défini : un vin à consommer jeune, frais et aromatique. Désormais, l'ambition est d'asseoir cette segmentation par une modification de quelques critères du cahier des charges.

#### OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE

3 volets sont étudiés.

Dans le cadre du plan d'actions destiné à dynamiser la filière Muscadet, l'ODG Muscadet, en collaboration avec ses partenaires, travaille à la redéfinition (niveau de qualité, positionnement commercial) de l'entrée de gamme de l'Appellation. Un type de produit a été défini : un vin à consommer jeune, frais et aromatique. Désormais, l'ambition est d'inscrire cette segmentation dans le cadre réglementaire actuel et futur.

3 volets sont étudiés.

**Encépagement :** Il s'agit de poursuivre les travaux visant à introduire de manière minoritaire (de l'ordre de 10%) un cépage complémentaire au Melon B. et ainsi produire des vins d'assemblages. Est recherchée dans ce cadre une plus grande expression aromatique finale des vins. Suite aux travaux antérieurs, le choix se limite désormais aux cépages Chardonnay et Sauvignon gris.

Densité de plantation : Passer à une densité 5000 pieds/ha est envisagé (6700 pieds actuellement), dans le but d'autoriser le passage d'engins motorisés en interligne. Ceci doit permettre de créer des conditions technico-économiques plus favorables aux probables futures contraintes environnementales.

Recours à l'enrichissement : Il s'agit d'apprécier l'impact qu'aurait une possible limitation du recours à l'enrichissement sur la qualité des vins, en particulier pour l'entrée de gamme.

Les résultats enregistrés permettront d'accompagner les producteurs et opérateurs de l'AOC Muscadet dans leur réflexion quant au futur de leur Appellation.

#### **RESULTATS ACQUIS**

Précédemment, les vins d'assemblages testés ont été jugés de qualité équivalente ou supérieure au Melon B. 100 % sur les critères considérés (objectif : vin fruité, frais, léger).

DOCUMENTS D	DISPONIBLES	Rapports techniques				
ORGANISMES I	PORTEUR DU PROJET	Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) pour le compte de l'ODG Muscadet				
Interlocuteur	rs .	F. Charrier (IFV) et F. Macé (ODG Muscadet)				
Téléphone	02 40 80 39 49         Courriel         frederic.charrier@vignevin.com fmace.muscadet@wanadoo.fr					
ORGANISMES I	PARTENAIRES	ODG Muscadet, InterLoire, Sicarex du Pays Nantais				
BUDGET TOTA	AL	• 34 598 € HT				
DEMANDE DE I	<ul> <li>Autofinancement IFV: 16 759 € (48%)</li> <li>Interprofession: 4 000 € (12%)</li> <li>Région des Pays de la Loire: 13 839 € (40%)</li> </ul>					
Mots-cles  Muscadet, Melon B., cépages blancs, arômes, densité, titre alcoométrique volumique						
DATE DE MISE A JOUR Novembre 2016						

#### CARACTERISATION ET OPTIMISATION DU POTENTIEL DU COT DANS LE CADRE DE L'ELABORATION D'UN VIN « PUR CEPAGE »

CATEGORIE DE L'ACTION								
	nentation	☐ Transfert /	Développement	☐ Formation				
<b>DUREE DE L'ACTION</b> 5 a	ns		PERIODE DE REALISATION	ı	Août 2017 - Juillet 2018			
ETAT DE L'ACTION								
En cours de réalisation		✓ En cours, année 4/5			Terminée			
VIGNOBLES CONCERNES VAL DE LOIRE (Touraine, Touraine-Amboise, Touraine-Chenonceaux)								

#### CONTEXTE

La France est le deuxième producteur mondial avec 19% des superficies cultivées avec le cépage Cot derrière l'Argentine, qui représente 71,5% des superficies cultivées avec ce même cépage.

Sur le territoire français, l'essentiel des surfaces cultivées avec ce cépage sont dans le Lot (3930 ha) et le Bordelais (9971 ha), viennent ensuite la Vallée du Cher (327 ha) et la Touraine (212 ha).

#### **OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE**

L'objectif de ce projet est de pouvoir accompagner la stratégie des appellations et plus particulièrement les syndicats de Touraine, Touraine-Chenonceaux et Touraine-Amboise, dans la caractérisation et l'optimisation du cépage Cot dans l'objectif d'une élaboration en mono-cépage et non en assemblage, comme cela est pratiqué aujourd'hui. Ceci nécessite de s'approprier les références techniques externes, que ce soit d'un point de vue agronomique et/ou œnologique et de les adapter à nos conditions climatiques et au matériel végétal utilisé dans les zones d'appellation citées.

#### RESULTATS ACQUIS (POUR LES ACTIONS EN COURS OU TERMINEES)

#### Résultats des années 2014, 2015 et 2016 :

Le réseau de parcelles a été mis en place 6 parcelles en 37 et 6 parcelles en 41) et l'organisation liée aux prélèvements et analyses de maturité a été concluante, ainsi que l'élaboration de l'indice Cot37-41, mais pour lequel il y a nécessité de caler les axes. Deux millésimes, même si ces derniers ont été contrastés, ne sont pas suffisants pour caler les axes, mais surtout l'interprétation qui doit en être faite. Le jury spécifique au produit 100% Cot est constitué et formé, pour les vins expérimentaux 2014 et réitéré en mars 2015. L'objectif est de travailler plus spécifiquement sur la structure et sur la typologie de produits qui ont été déterminées lors de l'analyse sensorielle réalisée par l'ESA en fin d'année 2015. Ainsi, il apparait qu'au-delà de la dichotomie boisé/non boisé, un des problèmes de fond est lié à la réduction des vins (30 vins prélevés dans le commerce). Les itinéraires de vinification des vins expérimentaux restant les mêmes sur les trois années successives (y compris le millésime 2016), dans l'attente d'un choix de travail sur une ou deux typologies particulières pour les années 4 et 5 (2017 et 2018).

#### Programme à réaliser sur les années 4 et 5 (2017-2018) :

- Suivi du réseau de maturité. Consolidation des axes permettant de positionner l'indice Cot37-41 sur une grille de maturité technologique et polyphénolique.
- Entretien du jury de dégustation.
- Adéquation itinéraires de vinification et profils produits, en adéquation avec le travail réalisé par l'ESA

# De nombreux travaux ont déjà été effectués et les plus récents référencés dans le Sud-Ouest (http://www.vignevin-sudouest.com/) reposent sur la contribution du sulfure de diméthyl (DMS) à l'arôme des vins rouges de Malbec et également l'influence du stress hydrique sur la qualité des tanins, ou encore l'apport d'azote foliaire pour améliorer le potentiel aromatique. De plus, dans le cadre de l'élaboration de vins rouges fruités de Cot, différents itinéraires de vinification ont été testés, à savoir : MPF (Macération Préfermentaire à Froid), la Flash-détente (dans un objectif d'AOP et d'IGP) et/ou l'utilisation de MPC (Macération Préfermentaire à

			<ul> <li>Chaud) ou thermovinification sur des vendanges altérées.</li> <li>Dans ce dernier objectif et afin d'avoir des raisins de qualité, plusieurs sélections ont été réalisées à Cahors et dans le Bordelais (http://www.vinopole.com/) ainsi que la mise en place de conservatoires.</li> </ul>				
ORGANISMES PORTEUR D	U PROJET	IFV - P	IFV - Pôle Val de Loire Centre (Unité d'Amboise)				
Interlocuteur		Laurer	nce Guerin				
Téléphone	Téléphone +33 02 47 88 24 2		Courriel Laurence.guerin@vignevin.com				
ORGANISMES PARTENAIRES		<ul> <li>Chambre d'Agriculture d'Indre et Loire (CA 37): Philippe Gabillot</li> <li>Chambre d'Agriculture du Loir et Cher (CA 41) - Laboratoire Agronomique et Œnologique (LDAO): Alice Durand</li> <li>ODG Touraine: Anne Petitot</li> <li>ESA, laboratoire grappe: R. Symoneaux, R. Siret</li> </ul>					
BUDGET TOTAL		• 42 612					
DEMANDE DE FINANCEMENT • Inte			ssion : (24 870 €)	artenaires) : (8522 €, soit 20%) de Loire : (3 100 €)			
MOTS-CLES Cot, arc			omatique, polyphénols				

Octobre 2016

DATE DE MISE A JOUR

# Valorisation du Touraine Rouge

CATEGORIE DE L'ACTION								
Recherche / Expérimentation	☐ Transfert / Dével	oppement	Formation					
DUREE DE L'ACTION 3 années	Perior	DE DE REALISATION 2017	01/03 au 28/02/2018					
ETAT DE L'ACTION								
	☐ En cours, année x	:/X	Terminée					
VIGNOBLES CONCERNES	Val de Loire							
Contexte								
2016), il apparait que les surfaces dédiées au Touraine rouge diminuent au fil des ans (divisé par 2 en 10 ans) et les rendements se dégradent, cependant la valorisation est en hausse. Les marchés de consommation sont en baisse, essentiellement en France, mais stables à l'export. Couplé aux données 2014-2015 de l'Observatoire Qualité d'Interloire (en Grande distribution (GD) et CHR), les professionnels de l'appellation Touraine et plus particulièrement pour les produits « Touraine rouge » souhaitent s'engager dans une démarche de meilleure valorisation et représentation de ces produits. La difficulté de ces derniers est qu'ils sont nombreux et variables (monocépage, assemblage,).  OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE								
Les produits « Touraine rouge » peuvent être nombreux et variables dans la zone géographique de délimitation concernée et cela complexifie beaucoup la démarche à adopter. La démarche retenue est d'identifier les vins de Touraine rouge, dits « à succès » et de déterminer quels sont les facteurs clés de cette réussite et en particulier les itinéraires agronomiques et/ou œnologiques. Ceci afin de les partager avec le plus grand nombre de professionnels produisant du Touraine rouge. Le projet est proposé initialement sur une durée de 3 ans.  Démarches  1) Détermination et sélection des vins de Touraine rouge dits « à succès » (Année 1)  2) Détermination des facteurs clés liés à cette réussite et reproduction des éléments factuels (Année 2)  3) Validation des facteurs clés et diffusion (Année 3)								
DOCUMENTS DISPONIBLES	Observatoire qualité	<u> </u>						
	Sees Facoric quartic							
ORGANISMES PORTEUR DU PROJET								
Interlocuteur	Guérin Laurence							
Téléphone +33 2 47 23 54 11	Courriel	Laurence.guerin@vignev	in.com					
ORGANISMES PARTENAIRES	<ul> <li>ODG Touraine</li> <li>Interloire (observatoire qualité)</li> <li>Chambres d'agriculture 37,41</li> <li>Laboratoires privés</li> </ul>							

BUDGET TOTAL	• 54205
DEMANDE DE FINANCEMENT	<ul> <li>Autofinancement : 14784 €</li> <li>Interprofession : 24000€</li> <li>ODG Touraine : 5421€</li> <li>Conseil Régional (Centre-Val de Loire) : 10000€</li> </ul>
MOTS-CLES	Touraine rouge, consommateurs, itinéraires agroviticoles et oenologiques
DATE DE MISE A JOUR	16 Novembre 2016

# EVALUATION DES POTENTIALITES ŒNOLOGIQUES DE LEVURES NON-SACCHAROMYCES SUR LES CEPAGES DU VAL DE LOIRE

CATEGORIE DE L'ACTION							
		☐ Transfert / Développement			☐ Formation		
DUREE DE L'ACTION	3 années			PERIODE DE REALISATION	2017	06/2017 à 05/2018	
ETAT DE L'ACTION							
☐ Projet		⊠ En cours, année 1/3			Terminée		
VIGNOBLES CONCERNES		Val de	Loire				

#### CONTEXTE

La diversité organoleptique des vins est due à de nombreux facteurs dont les principaux sont le sol, le cépage, les conditions climatiques et les pratiques viti-vinicoles. Lors des processus d'élaboration du vin, la flore levurienne composée de Saccharomyces cerevisiae et de non-Saccharomyces participe amplement à sa complexité.

L'ensemencement de cultures pures de levures sélectionnées dans le moût est une pratique œnologique établie depuis les années 70, pour produire des vins avec des qualités organoleptiques souhaitées et garantir des millésimes successifs. Actuellement, environ 250 préparations de levures sélectionnées, généralement Saccharomyces cerevisiae, sont commercialisées. Si on considère la tendance actuelle vers une production de vins très qualitatifs avec des propriétés distinctes, la demande de « levures spéciales pour des profils originaux » reste encore à satisfaire.

Bien que décrites comme ayant un faible potentiel fermentaire (d'où la nécessité d'un second levurage avec une S. cerevisiae) certaines souches de non-Saccharomyces présentent des capacités à :

- Libérer des arômes fermentaires,
- Contribuer à la complexité organoleptique,
- Développer des activités enzymatiques d'intérêt (Pichia kluyverii) et Metschnikowia pulcherrima)
- Désacidifier (Hanseniaspora occidentalis),
- Favoriser la formation d'arômes variétaux (Torulaspora delbrueckii, Metschnikowia pulcherrima et Kluyveromyces thermotolerans)
- Produire peu d'acidité volatile (Torulaspora delbrueckii)

Ces souches contribuent ainsi à la complexité aromatique des produits, tandis que la souche Saccharomyces permet le maintien des exigences technologiques propres au bon déroulement des fermentations.

#### **OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE**

Les levures non-Saccharomyces sélectionnées sont aujourd'hui une nouvelle alternative pour le vinificateur, lui permettant, tout en gardant le contrôle, de mimer la succession naturelle des flores, ceci afin de renforcer la complexité des vins de qualité.

Ce projet a pour objectif principal de tester en cuveries expérimentales (Vertou et Amboise) les différentes espèces de levures non-Saccharomyces proposées sur le marché <u>en phase préfermentaire et en pulvérisation sur vendanges (bioprotection)</u> sur les cépages présentant un intérêt économique prépondérant pour les vignobles de la Loire. Parallèlement, ces souches feront l'objet de tests œnologiques à l'IFV d'Amboise afin de déterminer leurs propriétés technologiques (Résistances et besoins).

Toutes ces données permettront ainsi l'amélioration des connaissances pratiques et une préconisation des levures non-Saccharomyces sur les cépages du Val de Loire. La diffusion des résultats sera réalisée via des fiches Levures consultables sur le site internet de l'IFV.

#### RESULTATS ACQUIS (POUR LES ACTIONS EN COURS OU TERMINEES)

Lors de la campagne 2016, 4 souches commerciales de levures non-Saccharomyces ont été évaluées sur cépages Sauvignon et Cabernet Franc. Les vinifications sont en cours ainsi que les contrôles d'implantation.

Des essais de conservation des prélèvements de vins en fermentation (prélèvements réalisés pour les contrôles

d'implantation) ont été réalisés afin de déterminer l'influence de la conservation des échantillons sur la diversité des souches présentes. Les tests de caractérisation en laboratoire restent à valider et à appliquer aux souches du marché.

DATE DE MISE A JOUR

DOCUMENTS DISPONIBLES		•				
ORGANISMES PORT	TEUR DU PROJET	IFV				
Interlocuteur		Marie-C	harlotte COLOSI	O (IFV Vertou) / Laurence GUERIN (IFV Amboise)		
Téléphone	rtou) iboise)	Courriel	marie-charlotte.colosio@vignevin.com laurence.guerin@vignevin.com			
ORGANISMES PARTENAIRES		•				
BUDGET TOTAL		• 83 602 euros				
DEMANDE DE FINANCEMENT		<ul> <li>Autofinancement: 26 602 euros</li> <li>Interprofession: 31 100 euros</li> <li>CR Pays de la Loire: 20 900 euros</li> <li>CR Centre-Val de Loire: 5 000 euros</li> </ul>				
MOTS-CLES		Levures	Non-Saccharom	yces, caractérisation, amélioration qualité organoleptique		

#### Impact de l'acide sorbique sur la qualité des vins effervescents en Val de Loire

CATEGORIE DE L'ACTION						
Recherche / Expérimentation		☐ Transfert / Développement		☐ Formation		
DUREE DE L'ACTION	ACTION 3 années, Année 1/3			PERIODE DE REALISATION	RIODE DE REALISATION <b>2017</b> 01/09/2017 au 01/10/2020	
ETAT DE L'ACTION						
Projet		☐ En cours, année x/X			Terminée	
VIGNOBLES CONCERNES		Val de Loire				
Сонтехте						
La problématique ma	ajeure énoncée ¡	par les	s professio	nnels producteurs d'e	fferveso	ents concerne la maitrise du

#### **OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE**

les doses de sulfites.

Pour aider le producteur à élaborer des vins répondant aux attentes sociétales de réduction des sulfites, ce programme se propose d'évaluer :

risque de déviation organoleptique des vins ayant eu un ajout d'acide sorbique lors du process pour diminuer

- L'impact de la dose d'acide sorbique
- L'impact de la dose d'acide sorbique combiné au type de bactérie lactique utilisé pour la fermentation malo-lactique
- Le moment d'apparition des défauts lors de l'élevage.

Les vins expérimentaux seront vinifiés et analysés (physico-chimique) par l'IFV, les analyses sensorielles seront réalisées par l'ESA. L'ESA traitera l'ensemble des données.

Une restitution sera faite à la profession.								
DOCUMENTS DISPONIBLES		Fiche extranet FAM n° 7120175149						
ORGANISMES PORTEUR DU PROJET		Unité	Unité de Recherche GRAPPE ESA, IFV Pôle Val de Loire					
Interlocuteurs		P. Chi	P. Chrétien, C. Coulon-Leroy					
Téléphone		Courriel	philippe.chretien@vignevin.com c.coulon@groupe-esa.com					
ORGANISMES PARTENAIRES		InterLoire, UMFBL						
BUDGET TOTAL ANNEE 1		• 43 684 €						
DEMANDE DE FINANCEMENT		<ul> <li>Autofinancement : 16 184 €</li> <li>Interprofession : 17 500 €</li> <li>UMFBL : 10 000 €</li> </ul>						
MOTS-CLES		Vin, Effervescent, Sensoriel, Acide Sorbique, Qualité						
DATE DE MISE A JOUR		11/20	16					

# Alternatives naturelles à l'emploi de sulfites dans les vins

CATEGORIE DE	L'ACTION							
⊠ Rechero	Recherche / Expérimentation			Transfert	/ Déve	loppement	□ F	ormation
DUREE DE L'AC	TION	2 ans			PERIO	DDE DE REALISATION	1	03/2017 à 02/2019
ETAT DE L'ACT	ON							
	X Projet			□ E	n cour	5		Terminée
VIGNOBLES CON	ICERNES		Tous	vignobles V	al de L	oire		
CONTEXTE								
L'anhydride sulfureux (SO2) est l'intrant le plus universellement utilisé en oenologie, et ceci depuis très longtemps. Son spectre d'actions est particulièrement large et son utilisation peu coûteuse. En l'état actuel des connaissances et savoirfaire, sa suppression constituerait une véritable impasse technologique. Au cours du précédent siècle, l'évolution de la réglementation et des pratiques oenologiques s'est traduite par une importante réduction des teneurs en sulfites dans les vins à la consommation. Pour autant, pour des raisons d'hygiène alimentaire et sur les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, réduire les ajouts et les teneurs finales en sulfites dans les vins reste un impératif.								
OBJECTIFS ET C	ONTENU S	SYNTHETIQUE						
Le projet envisagé propose d'explorer le champ des extraits végétaux comme alternative partielle ou totale aux sulfites dans les vins. Il s'agit de tester, à l'échelle du laboratoire, de nouveaux additifs acceptables sur les plans technique, économique mais aussi sociétal. Ils visent à permettre aux opérateurs vinicoles de s'affranchir autant que possible de l'ajout de sulfites durant le process d'élaboration. In fine, l'objectif est de produire des vins plus sains (souhait des autorités sanitaires) et plus en phase avec les attentes des consommateurs. Ceci est particulièrement attendu dans le cas des vins biologiques.								
RESULTATS ACC	QUIS							
-								
DOCUMENTS DIS	SPONIBLES	5	-					
ORGANISMES PO	RTEUR DI	J PROJET	Institu	ut Français	de la V	igne et du Vin (IF	/) pôle V	al de Loire Centre
Interlocuteur			F. Cha	arrier (IFV 1	Nantes)			
Téléphone	02 40 80	39 49		Courriel	l	frederic.charrier	ederic.charrier@vignevin.com	
ORGANISMES PA	ORGANISMES PARTENAIRES  • Iteipmai • Biolaffort							
BUDGET TOTAL			• M	ontant tota	al 24 m	ois : 188 919 € HT		
Période 2017 / 2019 (24 mois)  • Autofinancement IFV : 32 941 €  • Autofinancement Biolaffort : 85 909 €  • InterLoire : 20 000€  • Conseil Régional Région Pays de la Loire 50 069 €						9 €		
MOTS-CLES			Raisin	ıs, vins, sult	fites, e	xtraits végétaux,	microorg	anisme, oxydation
DATE DE MISE A	Novembre 2016							

# Parcelle d'étude de clones de Grolleau Noir

CATEGORIE DE L'ACTION							
★ Recherche / Exp	érimentation		Transfert /	Déve	loppement	☐ F	ormation
DUREE DE L'ACTION	7 années			PERIC	DE DE REALISATION	2017	01/01/2017 au 31/12/2017
ETAT DE L'ACTION							
☐ Projet			En cours (4	1/7)			Terminée
VIGNOBLES CONCERNES		Anjou	-Saumur, To	ouraine	e Azay-le-Rideau e	tc.	
CONTEXTE	Сонтехте						
Le Grolleau noir est un cépage autochtone de la moyenne vallée de la Loire, apprécié par les producteurs pour la production de vins rouges et rosés. Les quelques clones agréés ne se distinguent pas sur les plans agronomique et œnologique. Par ailleurs, ils sont tous trop vigoureux et trop productifs. Or ce cépage présente une grande diversité au sein de sa population, diversité attestée par la mise en place en 1996 d'un conservatoire génétique de 207 accessions (issues de prospections menées par l'ATAV Val de Loire¹) sur le Domaine INRA de Montreuil-Bellay.  Au terme d'une première phase de 7 années de pré sélection à partir du conservatoire, il a été possible d'identifier 8 accessions ayant à la fois un potentiel agronomique et œnologique. Ces accessions ont été mises en place en parcelle d'étude en Avril 2011, en comparaison avec le clone agrée de Grolleau Noir Cl 366.							
OBJECTIFS ET CONTENU	SYNTHETIQUE						
<ul> <li>Dispositif exp</li> <li>Suivis viticole</li> <li>Suivis œnolog</li> <li>Analyse senso</li> <li>Objectifs:</li> <li>Mise à dispos</li> <li>Gamme de pr</li> </ul>	<ul> <li>Suivis viticoles : stade phénologiques, suivi maturité, récolte</li> <li>Suivis œnologiques : vinification, analyses classiques et fines des vins</li> <li>Analyse sensorielle : dégustation des vins obtenus par un jury de professionnel</li> <li>Objectifs :</li> <li>Mise à disposition de la profession de nouveaux clones Grolleau N.</li> </ul>						
DOCUMENTS DISPONIBLES	3	• P	<ul> <li>Protocole des parcelles d'étude de clones, plans de plantation.</li> </ul>				
		<ul> <li>Compte-rendu des résultats de l'année 1 et 2 (2014 et 2015) disponibles et de l'année 3 (2016) en mai 2017</li> </ul>					
ORGANISMES PORTEUR D	U PROJET	IFV Pôle Val de Loire-Centre					
Interlocuteur :			ie Grondain	et Eti	enne Goulet		
Téléphone	+33241678852		Courriel		Virginie.grondain	<u> </u>	in.com
ORGANISMES PARTENAIR	ES						
BUDGET TOTAL		• 21 250 €					
DEMANDE DE FINANCEME	NT	Autofinancement IFV: 9 250 € et 44 %: Interprofession: (8 500 € et 40 %): Conseil Régional PDL: (3 500 et 16 %)					
MOTS-CLES		Sélec	tion clonal	e, Gr	olleau N		
DATE DE MISE A JOUR		25/11/2016					

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Association technique pour l'amélioration de la viticulture, désormais intégrée à l'IFV Pôle Val de Loire-Centre

## Sélection Agronomique de Pinot Berligou Noir

CATEGORIE DE L'ACTION	ATEGORIE DE L'ACTION							
Recherche / Expérimentation		☐ Transfert / Développement			☐ Formation			
DUREE DE L'ACTION	6 années			PERIODE DE REALISATION	2017	01/04/2017 au 31/03/2018		
ETAT DE L'ACTION								
☐ Projet			En cours, 5	5/6		Terminée		
VIGNOBLES CONCERNES		Vigno	ble du Pay	s Nantais				

#### **CONTEXTE**

Le patrimoine viticole nantais a connu de nombreuses évolutions avant que ne s'installent durablement la Folle Blanche, et le Melon. Auparavant, dès le Ve siècle, les Chenin, Cabernet et Pinot, glorifiés par les guerriers, voyageurs, moines et écrivains, donnent les vins uniques du Val de Loire, de Nantes à Orléans.

Le Pinot noir reste cependant l'un des vestiges les plus anciens de la viticulture régionale. Ce cépage acquiert une grande réputation à la suite des visites d'Henri IV, lors de la signature de l'Edit de Nantes, puis plus tard celle de Louis XIV. Mais dès le milieu du XIXème siècle, les maladies cryptogamiques (mildiou, oïdium) puis le phylloxera (1895) sonnent son déclin et c'est vraisemblablement à cette époque que les plantations de Berligou disparaissent. Retrouvé par le Comte de Camiran en 1930, puis conservé par un viticulteur de Saint Fiacre, il intègre le conservatoire de cépages du Musée du Vignoble Nantais en 1993.

En 2004, les analyses génétiques soulignent que le profil génétique obtenu correspond à celui de la variété Pinot N, mais pour un marqueur moléculaire, on peut observer une variation qu'on ne retrouve pas chez les autres clones connus. Cette variété a donc été introduite dans la collection nationale de l'ENTAV1 sous la dénomination Pinot Berligou N.

Pour le Pinot Berligou N, la démarche envisagée par la profession est la sélection d'un clone, le matériel à disposition de la profession étant jusqu'à présent classé standard. Des tests virologiques ont permis de sélectionner à partir d'une petite parcelle conservatoire, des candidats indemnes de virus ; ce cépage fait également l'objet d'observations à l'INRA de Vassal.

#### **OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE**

#### Protocole expérimental:

- Dispositif expérimental : 1 parcelle de collection d'étude. Plantation 2011
- Suivis viticoles : stade phénologiques, suivi maturité, récolte
- Suivis œnologiques : vinification, analyses classiques et fines des vins
- o Analyse sensorielle : dégustation des vins obtenus par un jury de professionnel

#### Objectifs:

o Mise à disposition de la profession d'un nouveau clone de Pinot Berligou N à l'horizon 2018.

#### RESULTATS ACQUIS (POUR LES ACTIONS EN COURS OU TERMINEES)

Rapport 2013 disponible, rapport 2014 disponible, rapport 2015, rapport 2016 fin du premier semestre 2017

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Désormais IFV Pôle matériel végétal

DOCUMENTS DISPONIBLES
-----------------------

ORGANISMES PORTEUR DU PROJET	IFV POLE VAL DE LOIRE CENTRE					
Interlocuteur :	Virginie Grondain					
Téléphone +	Courriel Virginie.grondain@vignevin.com					
ORGANISMES PARTENAIRES	<ul> <li>SDAOC Muscadet,</li> <li>Association le Groupe des 12,</li> </ul>					
BUDGET TOTAL	• 21 600 €					
DEMANDE DE FINANCEMENT	<ul> <li>Autofinancement IFV: 9 600 € (44 %)</li> <li>C. Régional Pays de la Loire: 8 640 € (40%)</li> <li>InterLoire: 3 360 € (16%)</li> </ul>					
MOTS-CLES	Sélection clonale, Inscription catalogue, VATE					
DATE DE MISE A JOUR	15/11/2016					

## Présélection Agronomique de lignées de Sauvignon Gris

CATEGORIE DE L'ACTION						
♣ Recherche / Exp	érimentation 🔲 Transfert		/ Développement	☐ Formation		
DUREE DE L'ACTION	3 années			PERIODE DE REALISATION	2017	01/01/2017 au 31/12/2017
ETAT DE L'ACTION						
☐ Projet			En cours (2	2/3)		Terminée
VIGNOBLES CONCERNES		Ensem	nble du vign	oble du Val de Loire		
CONTEXTE						

En Val de Loire, le Sauvignon gris est utilisé en tant que cépage principal ou secondaire dans de nombreuses appellations. Depuis quelques années, le Sauvignon gris connait un regain d'intérêt mais la profession viticole ne dispose que d'un seul clone agréé (N° 917) et ne peut donc pas adapter son matériel végétal au milieu environnemental et au type de produit souhaité. Dans ce contexte, la sélection de nouveaux clones de Sauvignon gris adaptés aux diverses productions actuelles, mais également aux conditions futures en anticipant les éventuels impacts du changement climatique (baisse des acidités, augmentation des degrés etc.) apparait comme un enjeu important pour les producteurs. Cette sélection de nouvelles lignées aux comportements variés et complémentaires du seul clone agréé prendra appui dans un premier temps sur les actuels conservatoires de Sauvignon gris installés en Val de Loire et suivis par l'Institut Français de la Vigne et du Vin ; il s'agit des conservatoires de Marigny-Brizay (86) et de Montreuil-Bellay (49).

#### **OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE**

#### Phase 1 : Pré-sélection de lignées de Sauvignon gris (2016-2018)

Les conservatoires de Marigny-Brizay (86) et de Montreuil-Bellay (49) regroupent une biodiversité génétique importante ; le conservatoire de Montreuil-Bellay planté en 2000 comporte 54 lignées greffées sur Fercal (voir plan en annexe), et celui de Marigny-Brizay, replanté en 2011 suite au déplacement du conservatoire d'origine qui se trouvait sur le passage de la ligne grande vitesse, comporte 27 lignées saines vis-à-vis des virus testés, greffées sur 41 B clone 194. Ces lignées seront observées pendant trois ans pour établir une première présélection en fonction des différences de comportement qui seront déterminées. Les observations comprendront :

- Le suivi du comportement viticole : estimation de la charge, suivi phénologiques (mi- débourrement, mi- floraison, mi- véraison),
- La composition de la vendange : analyse classique à la récolte (même jour pour l'ensemble des lignées d'un conservatoire).

La pré-sélection sera proposée à partir de la création d'une base de données et de traitements statistiques sur l'ensemble des lignées suivies, et fera l'objet d'une validation par un comité de pilotage composé de techniciens et de producteurs.

DOCUMENTS DISPONIBLES		Rapport 2016 disponible fin mai 2017					
ORGANISMES PORTEUR DU PROJET		Institu	Institut Français de la Vigne et du Vin, Pôle Val de Loire-Centre				
Interlocuteur :		Etienne Goulet et Virginie Grondain					
Téléphone	33 (0)2.41.67.8	.67.88.52 Courriel Virginie.grondain@vignevin.com					
ORGANISMES PARTENAIRES		Vinopôle (Chambre d'Agriculture 41) : groupe « viticulture durable »					
BUDGET TOTAL		• 4186€					
DEMANDE DE FINANCEMENT		Autofinancement IFV: 1 686€ (40 %) Interprofession: 1 500 € (36%) Syndicat du Haut Poitou: 1 000 € (24%)					
MOTS-CLES		Présélection agronomique, Sauvignon gris, clones					
DATE DE MISE A JOUR		28/11/2016					

# PROSPECTION ET CONSERVATION DE LA DIVERSITE INTRA-VARIETALE DU CHENIN

CATEGORIE DE L'ACTION					
■ Recherche / Expérimenta	ion	☐ Transfert / Développement		☐ Formation	
DUREE DE L'ACTION 3 années		PERIODE DE REALISATION	2016	01/2016 à 12/2016	
ETAT DE L'ACTION					
☐ Projet	■ En cours,	année 2/3		Terminée	
VIGNOBLES CONCERNES	Moyenne Vallée o	de la Loire			
CONTEXTE					

Le Chenin B est un cépage historique et emblématique du Val-de-Loire. Le maintien de ce cépage dans toute sa diversité est un enjeu majeur pour la viticulture de la région. La nécessité d'un vaste programme de prospections est donc l'objet de ce projet. Pour rassembler et préserver cette diversité, un conservatoire a été installé en 3 tranches successives à Montreuil-Bellay (49) en complément des 54 accessions conservées aujourd'hui par l'IFV au Domaine de l'Espiguette sur les 296 introduites depuis 1963, et des 24 accessions présentes dans la collection du Domaine de Vassal (INRA).

Aussi et afin de poursuivre la conservation de cette diversité, l'IFV et ses partenaires proposent d'entamer une nouvelle phase de prospection de vieilles vignes de Chenin, dans les régions viticoles où le cépage est actuellement planté (complément des prospections passées), mais également dans des régions où le Chenin a été historiquement cultivé. Au-delà, l'origine du Chenin est toujours méconnue puisqu'un seul des deux parents a été identifié avec certitude : le savagnin (un semis de savagnin) ; afin de tenter de progresser dans cette recherche du second géniteur, cette action visera également à prospecter des cépages anciens dans les zones d'origines probables du Chenin afin de déterminer d'éventuels liens de parentalité/descendance.

#### **OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE**

#### Action 1 : Conservation de la diversité génétique du Chenin (2016 et 2017)

- Déplacement du conservatoire de l'Aveyron (2016)
- Prospection de vieilles vignes de Chenin dans différentes régions françaises (2016-2017)
- Prospection Chenin à l'étranger (2018)

Toutes les accessions identifiées par l'équipe d'ampélographie seront prélevées et leur état sanitaire sera testé. Les accessions saines seront greffées et réimplantées dans le conservatoire de Chenin de Montreuil-Bellay (49).

#### Action 2 : Identification des liens de parentés du Chenin (2017)

Dans les régions d'apparition historique du chenin, où dans celle de son unique parent connu (Le Savagnin, Jura), les vieilles vignes seront prospectées à la recherche de cépages anciens non encore répertoriés, pour tenter d'identifier de nouveaux liens de parentés.

DOCUMENTS DISPONIBLES		Journée d'étude sur le Chenin ; 18-08-2015 ; Faye d'Anjou (source Techniloire.com) ; rapport 2016 disponible fin mai 2017				
ORGANISMES PORTEUR DU PROJET		Institu	ıt Français de la V	'igne et du Vin		
Interlocuteur		Etienne Goulet				
Téléphone	+33 2 41 39 98 5	5	Courriel Etienne.goulet@vignevin.com			
ORGANISMES PARTENAIRES		Montpellier Supagro, INRA Montpellier, Société de Viticulture du Jura				
BUDGET TOTAL		• 31 000 euros				
DEMANDE DE FINANCEMENT		<ul> <li>Autofinancement: (8 100)</li> <li>InterLoire: (16 000)</li> <li>Conseil Régional Centre Val de Loire (5000)</li> <li>Conseil Régional Pays de la Loire (1 900)</li> </ul>				
MOTS-CLES		Chenin, conservatoire, diversité, génotype, phénotype				
DATE DE MISE A JOUR		28/11/2016				

# IMPACT DE DIFFERENTS APPORTS DE MATIERES ORGANIQUES SUR LE SOL ET LA VIGNE EN FONCTION DU MODE D'ENTRETIEN DU SOL

CATEGORIE DE L'ACTION						
🔀 Recherche / Exp	érimentation	☐ Transfert / Développement		Formation		
DUREE DE L'ACTION	12 années			PERIODE DE REALISATION		01/04/2017 à 31/03/2018
ETAT DE L'ACTION						
☐ Projet		X	En cours, a	nnée 9/12		Terminée
VIGNOBLES CONCERNES				du Val de Loire concernés ¡ dans les sols.	par la pro	blématique de l'évolution de la

#### CONTEXTE

Les matières organiques jouent un rôle important dans le fonctionnement global du sol, au travers de leurs composantes physique, chimique et biologique. En particulier, leurs propriétés confèrent au sol des aptitudes plus ou moins importantes en termes de limitation du ruissellement, de l'érosion ou du tassement, tout en permettant le stockage et la fourniture d'éléments minéraux. Elles jouent également un rôle majeur dans la fonction épuratrice du sol en améliorant la rétention des micropolluants organiques et des pesticides.

La gestion de ce patrimoine organique du sol est donc primordiale pour la conservation des propriétés des sols et s'inscrit donc dans les actions prioritaires à mener dans le contexte de la préservation des sols (notion de durabilité des sols).

Toutefois, la complexité de ces matières organiques, liée à leur diversité en terme chimique, granulométrique et compartimentale, rend le diagnostic au niveau du sol assez délicat et, en conséquence, leur gestion pratique difficile. A cela, il convient de rajouter l'extrême diversité des produits organiques exogènes à disposition sur le marché pour comprendre les difficultés auxquelles sont confrontées les acteurs de développement pour effectuer leur activité de conseil, les outils d'appréciation au niveau du sol et des produits organiques étant très limités ou très peu développés.

#### **OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE**

Cette action vise à acquérir des références diverses sur la matière organique sur deux dispositifs expérimentaux :

- Evolution de différentes sources de matière organique au cours du temps (4et 6 sources différentes)
- Evolution de différentes sources de matière organique selon le type d'entretien du sol (2 modalités d'entretien, 4 sources de MO)
- Evolution de la structure d'un sol viticole issu d'une altération de schistes en fonction de son amendement en matière organique
- Suivi des propriétés générales du sol viticole selon les modalités (texture, densité apparente, capacité au champ, biomasse microbienne, évolution de la compartimentation de la matière organique...)
- Analyse du comportement de la vigne dans un contexte de modification des propriétés du sol
- Analyse du comportement et de l'implantation d'une vigne dans un contexte varié de sols à teneur en MO différente.

#### **RESULTATS ACQUIS**

Pour mémo : Témoin (T) ; Compost de marc de raison (CMR) ; compost de déchet vert (CDV) ; spécialité commerciale végéthumus (VEG) Les modalités se répartissent très clairement tout d'abord en fonction du mode d'entretien du sol : c'est la différence entre le sol enherbé et le sol travaillé qui induit les plus grandes différences observées sur les différents paramètres mesurés. L'effet millésime est aussi bien clairement défini.

Les principaux résultats de 2015 sont ceux issus de l'analyse de la biomasse microbienne. On observe des tendances à l'alcalinisation des sols en présence de VEG et CDV et une tendance à l'acidification des sols avec le CMR. La présence d'amendement augmente l'humidité

du premier horizon et la quantité de carbone et azote. La quantité de biomasse microbienne est nettement augmentée sur la modalité VEG. La présence même d'enherbement suffit à tripler la quantité de biomasse microbienne.

L'année 2016 est celle de la vérification et mise à jour de la base de données à la suite de la prise en main par de nombreux ingénieurs. Par ailleurs, un bilan d'étape en lien avec l'université est en cours avec un projet de publication.

En 2017, des mesures de biomasse seront réalisées pour un nouvel épandage en 2018.

DOCUMENTS DISPONIBLES		Stabilité structurale du sol en fonction de la typologie des matières organiques et des façons culturales (rapport de stage Simon Aussems IUT Angers département Génie Biologique disponible). Comptes rendus techniques (disponible à l'IFV ou auprès des financeurs)					
ORGANISMES PORTEUR DU PROJET		IFV Angers, 42, rue Georges Morel, 49071 BEAUCOUZE  IFV Angers Marie BONNISSEAU					
Téléphone	+33 2 41 22 56 81		Courriel	marie.bonnisseau@vignevin.com			
ORGANISMES PARTENAIRES		Laboratoire d'Etudes Environnementales des Systèmes Anthropisés (LEESA) Université d'Angers - UFR Sciences - 2 bd Lavoisier - 49045 ANGERS Cedex 1 LEESA +33 2 41 73 52 37 david.landry@univ-angers.fr  Lycée de Tours Fondettes – Centre Viticole de Chinon - +33 02 47 93 36 89jean-claude.gravier@educagri.fr					
BUDGET TOTAL		• 25644	ŀ€				
DEMANDE DE FINANCEMENT		<ul> <li>Autofinancement: 7664 € - 30 %</li> <li>Interprofession: 9000 € - 35 %</li> <li>Conseil Régional Pays de la Loire: 9000 € - 35 %</li> </ul>					
MOTS-CLES	Sols viticoles – Matière organique - stabilité structurale - biologie						
DATE DE MISE A JOUR		11/07/2015	5				

#### ENGRAIS VERTS ET TRAVAIL DU SOL DANS LES VIGNOBLES DU CENTRE VAL DE LOIRE

CATEGORIE DE L'ACTION						
■ Recherche / Expérimentation		☐ Transfert / Développement		☐ F	☐ Formation	
DUREE DE L'ACTION	3 années			PERIODE DE REALISATION	2017	08/2017 à 08/2018
ETAT DE L'ACTION						
☐ Projet		☑ En cours, année 1/3			Terminée	
VIGNOBLES CONCERNES			e Val de Loi s vignobles o	re de Sancerre, du Loir-et-0	Cher et d	'Indre-et-Loire
Сонтехте						
L'entretien du sol impacte fortement la vigne notamment du point de vue vigueur, rendement, résistance au stress hydrique et gelée de printemps. Les viticulteurs du Centre-Val de Loire s'interrogent sur la mise en place des engrais verts ou le démarrage du travail du sol mais ils manquent de références en vignes étroites et sur nos terroirs.						

#### **OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE**

L'enjeu du projet est de tester et créer des références techniques sur les couverts végétaux en comparaison au travail du sol tout en garantissant le rendement et la qualité de la vendange sur le moyen terme.

L'objectif du projet est de valider les techniques d'entretien du sol adaptées à nos terroirs.

3 structures vont travailler conjointement sur des thèmes complémentaires et des échanges entre les groupes permettront de mutualiser les expériences sur les engrais verts et le travail du sol.

En Loir-et-Cher et en Centre-Loire, l'objectif est de définir les itinéraires d'engrais verts adaptés aux types de sol comparés à une modalité travail du sol. Dans le 41, la priorité est la sécurisation des rendements et d'amélioration de la vigueur, dans le Sancerrois, c'est l'action fertilisante des engrais verts qui est la priorité.

En Indre-et-Loire, l'objectif est d'identifier l'incidence du mode de destruction des engrais verts sur la vigueur, le rendement et l'azote à la vendange.

#### RESULTATS ACQUIS (POUR LES ACTIONS EN COURS OU TERMINEES)

Les engrais verts ont été semés sur le réseau de parcelles d'expérimentations en août-septembre 2016. Un travail a été fait avec les viticulteurs sur le choix des mélanges en fonction des objectifs de chaque exploitation et du type de sol ( séchant ou hydromorphe). Un retour d'expériences a été réalisé avec les viticulteurs pratiquant les engrais verts auparavant. Une première fiche sur le choix des engrais verts a été réalisée sur le 41 ainsi qu'un retour d'expériences de viticulteurs de Montlouis.

DOCUMENTS DISPONIBLES			<ul><li>Itinéraires d'Engrais verts</li><li>Retour d'expériences à Montlouis</li></ul>				
ORGANISMES PORTEUR DU PROJET		Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher					
Interlocuteur		Alice DURAND					
Téléphone +336 27 28 06 92		Courriel alice.reumaux@loir-et-cher.chambagri.fr					
ORGANISMES PARTENAIRES			hambre d'Agr	iculture d'Indre-et-Loire			

Sicavac

BUDGET TOTAL	• 38 428 €			
DEMANDE DE FINANCEMENT	<ul> <li>Autofinancement: 18 674 €</li> <li>Interprofession BIVC pour Sicavac uniquement: 3 054€</li> <li>Conseil Régional (Centre-Val de Loire): 16 700 €</li> </ul>			
MOTS-CLES	Engrais verts, entretien du sol			
DATE DE MISE A JOUR	30/08/16			

#### PROJET VIGN'ALIM

CATEGORIE DE L'ACTION						
■ Recherche / Exp	Expérimentation		/ Développement	☐ Formation		
DUREE DE L'ACTION	5 ans			PERIODE DE REALISATION	2017	01/04/2017 au 31/12/2017
ETAT DE L'ACTION						
☐ Projet	■ En cours,		En cours, a	année 4/5		Terminée
VIGNOBLES CONCERNES		Muscadet et Anjou/Saumur				

#### CONTEXTE

Face aux difficultés climatiques et aux maladies du bois, les vignobles du Muscadet et d'Anjou-Saumur font face à des difficultés pour maintenir une production conjuguant qualité et quantité de récolte. Si la prophylaxie, le remplacement des ceps morts, et la fertilisation au sol restent des points clés essentiels pour sécuriser les récoltes, de nombreuses questions se posent sur les compléments foliaires appelés autrement engrais foliaires. En effet, de nombreux produits sont proposés et/ou utilisés par les vignerons soit pour améliorer le potentiel de rendement soit pour améliorer la qualité des raisins. Néanmoins, peu de données techniques exploitables sont disponibles pour accompagner les vignerons. Il en résulte des pratiques très diverses de fertilisation foliaire sans évaluation préalable des besoins réels de la vigne et de la pertinence des produits utilisés.

#### **OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE**

La Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique (CA44) souhaite mettre en place, en partenariat avec l'Association Technique viticole du Maine et Loire (ATV49), deux plateformes d'essais sur Melon B. et sur Cabernet F. Une plateforme en Loire-Atlantique sera mise en place sur Melon B. sur la période 2015-2017 et sur la période 2016-2018 sur Cabernet F en Maine et Loire. Sur ces plateformes, différentes stratégies d'engrais foliaires du commerce seront testées représentant des stratégies présentes dans les deux vignobles ou en cours de développement. Des préparations à base de purin de plantes seront aussi testées. Ces stratégies seront comparées à une modalité témoin sur les paramètres suivants : phénologie, état sanitaire, rendement, qualité de récolte, suivi de la composition de la sève, suivi hydrique de la parcelle. Ces essais auront pour finalité d'optimiser la fertilisation foliaire et d'améliorer la compétitivité des exploitations dans un souci de durabilité des systèmes de conduites.

La CA44, disposant de matériels de pulvérisation, réalisera sur les deux plateformes les applications foliaires tandis que les suivis des deux plateformes seront suivis par la CA44, l'ATV 49.

#### RESULTATS ACQUIS (POUR LES ACTIONS EN COURS OU TERMINEES) ANNEE 1 (2015)

#### Critères observés:

**ORGANISMES PARTENAIRES** 

- croissance de la vigne (cm/jour croissance des rameaux) : tendance positive pour 3 modalités / témoin

1 rue du Pavé

49700 Doué la Fontaine

- potentiel hydrique de tige (stress) : contrainte hydrique faible climatique en 2015, pas de différences significatives
- nouaison : pas de différence en année 1 entre modalités
- vigueur : pas de différence en année 1 entre modalités
- état sanitaire : pas de différence en année 1 entre modalités
- rapport feuilles/fruits et rendement : pas de différence en année 1 entre modalités

DOCUMENTS DISPONIBLES			iaporamas et rapp )15	orts de stage Mohamed GALHI en 2016 et Marie PAYTRA en		
ORGANISMES PORTEUR DU PROJET			ore d'Agriculture Nantes cedex 9	de Loire-Atlantique, rue Adolphe Bobierre, La Géraudière,		
Interlocuteur		Mr Florent BANCTEL				
Téléphone	+33 2 53 46 64 05		Courriel Florent.banctel@loire-atlantique.chambagri.fr			
		As	ssociation techniq	ue viticole 49		

BUDGET TOTAL 2017	• 27 517 €			
DEMANDE DE FINANCEMENT	<ul> <li>Autofinancement : 16 517 € et 60 %</li> <li>Conseil Régional Pays de la Loire : 11 000 € et 40 %</li> </ul>			
MOTS-CLES	Engrais foliaires, rendement, qualité			
DATE DE MISE A JOUR	19/11/2016			

## VIGN'effeuillage

CATEGORIE DE L'ACTION								
Recherche / Exp	érimentation	Transfert / Dév	eloppement	□ F	Formation			
DUREE DE L'ACTION	3 années	PER	IODE DE REALISATION	2017	06/2017 à 06/2018			
ETAT DE L'ACTION								
☐ Projet		En cours, année	2/3		Terminée			
VIGNOBLES CONCERNES		Vignoble Nantais						
CONTEXTE								
Le mode de conduite traditionnel 1 fil du Melon de Bourgogne n'a pas permis jusqu'à ce jour de pratiquer l'effeuillage, technique avec un fort pouvoir prophylactique sur les bio-agresseurs tel le Botrytis et l'oïdium. L'arrivée sur le marché de machines plus performantes pourrait permettre la mise en œuvre de ces alternatives permettant de répondre aux objectifs actuels de réduction des intrants.								
OBJECTIFS ET CONTENU	SYNTHETIQUE							
Expérimenter l'effeuilleuse proposée pour le palissage 1fil. Tester l'effeuillage précoce et tardif. Vérifier l'impact sur la biomasse foliaire et l'impact sur la qualité de la vendange. Tester puis proposer des hauteurs de rognages adaptées à la surface effeuillée.								
RESULTATS ACQUIS (POU	R LES ACTIONS EN	COURS OU TERMINEES)						
Premiers résultats observés avec des écarts entre modalités mais qu'il est nécessaire de consolidés, vu l'année particulièrement sous pression maladie								
DOCUMENTS DISPONIBLES		1er rapport d'analyse des données d'observation						
ORGANISMES PORTEUR DI	U PROJET	Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique, rue Adolphe Bobierre, La Géraudière, 44939 Nantes cedex 9						
Interlocuteur		Nadège Brochard-Mémain						
Téléphone	+33 2 53.46.60.0	5 Courriel	Nadege.brochard	l@loire-a	tlantique.chambagri.fr			
ORGANISMES PARTENAIRI	ES	•						
BUDGET TOTAL SUR 201	7 ET 2018	• 8 412 €						
DEMANDE DE FINANCEME	NT	<ul> <li>Autofinancement : 5 047 € (60 %)</li> <li>Conseil Régional Pays de la Loire : 3 365 € (40 %)</li> </ul>						

MOTS-CLES	Effeuillage -qualité de vendange - rapport feuille/fruit -alternatives aux phytosanitaires
DATE DE MISE A JOUR	19/11/2016

## **MILDIOU PLANTES 2**

CATEGORIE DE L'ACTION							
Recherche / Exp	érimentation		Transfert /	Développement		Formation	
DUREE DE L'ACTION	3 ans			PERIODE DE REALISAT	ON <b>20</b> 1	17 Janv 2017 à Déc 2019	
ETAT DE L'ACTION							
Projet			En cours, a	année x/X		] Terminée	
VIGNOBLES CONCERNES		Val de	Loire				
CONTEXTE							
Pour lutter contre le mildiou en viticulture biologique, le cuivre est actuellement l'unique matière active autorisée et efficace. Depuis le 1er janvier 2006, le cahier des charges de l'agriculture biologique autorise l'utilisation de 6 kg de cuivre métal par hectare et par an pour lutter contre les maladies cryptogamiques. Cette dose peut être ajustée selon les besoins de l'année mais ne doit pas dépasser 30 kg par hectare sur une durée de 5 ans. Actuellement, l'ANSES étudie une réduction de cette dose à 4 kg/ha/an, sans possibilité de lissage.  Pour limiter l'usage de cuivre, un certain nombre de vignerons associent à leur bouillie de traitement des extraits végétaux à base de différentes plantes. Les références étant très rares sur ces extraits et leurs usages, leur réalisation et leur utilisation est souvent pratiquée de manière empirique et ne permet pas d'utiliser de manière optimale le potentiel de ces extraits.  OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE  L'objectif de ce projet de recherche est d'étudier la possibilité de réduire les doses de cuivre utilisées via l'utilisation efficiente des extraits de plantes. Pour cela, nous nous proposons de comparer sur plusieurs millésimes un témoin non traité à différents programmes de traitement comprenant ou non des préparations végétales. Les résultats ainsi obtenus permettront de fournir aux vignerons et aux techniciens viticoles de nouveaux outils sur lesquels s'appuyer pour diminuer l'utilisation du cuivre dans la lutte contre le mildiou de la vigne. Cette étude participera ainsi à la performance et à la durabilité des exploitations viticoles biologiques.							
Decision and a course (nous							
RESULTATS ACQUIS (POUR LES ACTIONS EN COURS OU TERMINEES)							
DOCUMENTS DISPONIBLES		•					
ORGANISME PORTEUR DU PROJET CR.			CRA PDL				
Interlocuteur		Anne [	DUVAL-CHAI	BOUSSOU (Julie GRIG	IION dar	ns le cadre de l'AAP 2017)	
Téléphone	+33 2 49 18 78	3 15	Courrie	anne.duval-cha julie.grignion@		u@pl.chambagri.fr ubagri.fr	
ORGANISMES PARTENAIRI	ΞS		44, CA 49,	/ATV 49, CAB, lycées	orofessi	onnels agricoles Briacé et Edgard	

BUDGET TOTAL	• 58 083€
DEMANDE DE FINANCEMENT	<ul> <li>Autofinancement : 34 850€, soit 60% du projet</li> <li>Conseil Régional Pays de la Loire : 23 233€, soit 40% du projet</li> <li>•</li> </ul>
MOTS-CLES	Viticulture, Agriculture Biologique, Mildiou, Cuivre, Extraits végétaux
DATE DE MISE A JOUR	17/11/2016

# PAILLAGE A LA PAILLE : ITINERAIRES TECHNIQUES INNOVANTS EN VITICULTURE ET HORTICULTURE (PITIVIH)

CATEGORIE DE L'ACTION	CATEGORIE DE L'ACTION						
☑ Recherche / Expé	rimentation		Transfert	/ Dével	oppement	☐ F	ormation
DUREE DE L'ACTION	ā années			PERIO	DE DE REALISATION	2017	01/2017 à 12/2017
ETAT DE L'ACTION							
⊠ Projet		☐ En cours, année x/X ☐ Terminée					Terminée
VIGNOBLES CONCERNES		Vignol	bles du Val	de Loire	2		
CONTEXTE							
Ce projet vise à mettre au point des itinéraires techniques innovants (ITI) utilisant le paillage à la paille de blé comme alternative aux herbicides. Cette technique a été évaluée dans le cadre du projet CAAPT (Contrôle Alternatif des Adventices en Pleine-Terre 2013-2016) et a montré son efficacité. Les objectifs essentiels de ce projet sont :  1- l'adaptation des itinéraires techniques en viticulture de la culture au vignoble installé (essais 1 à 3)  2- l'étude des effets du paillage sur certains bioagresseurs liés au sol (mildiou°							
OBJECTIFS ET CONTENU SY	/NTHETIQUE						
Les résultats attendus de ce projet sont :  1- la mise au point d'itinéraires techniques basés sur l'usage de paille en viticulture ( 2- l'amélioration des connaissances quant aux modifications physico-chimiques et biologiques du sol provoquées par le paillage 3- l'amélioration des connaissances quant aux effets du paillage sur les émissions ou séquestrations de GES 4- l'amélioration des connaissances quant aux effets du paillage sur les bioagresseurs liés au sol							
RESULTATS ACQUIS (POUR	LES ACTIONS EN (	COLIDS (	OII TERMINE	FC)			
RESOLIATS ACQUIS (FOOK	LL3 ACTIONS LIVE	LOUKS	OO TERMINEI	L3 <i>)</i>			
DOCUMENTS DISPONIBLES		•					
ORGANISMES PORTEUR DU	PROJET	IFV					
Interlocuteur		David Lafond					
Téléphone +	+33 2 41 79 73 12	2	Courriel		David.lafond@vig	gnevin.co	m
ORGANISMES PARTENAIRES  • IFV • ITEPMEI • Pépinières Mercier • Terrena bulbes							
BUDGET TOTAL		• 39	9 508 €				
DEMANDE DE FINANCEMEN	т		utofinancen iterprofessi		5 508 €, 15 % 000 €, 9 %		
MOTS-CLES			-		orticulture,		
DATE DE MISE A JOUR							

VITIACTIF							
CATEGORIE DE L'ACTION							
□ Recherche / Expérimentation	☐ Transfert	/ Développement	☐ Formation				
DUREE DE L'ACTION X années		PERIODE DE REALISATION	1 <b>2017</b> 01/01 à 31/12/2017				
ETAT DE L'ACTION							
	☐ En cours,	année x/X	☐ Terminée				
VIGNOBLES CONCERNES	Val de Loire						
CONTEXTE							
Le plan Ecophyto 2018 propose parmi ses objectifs la réduction de 50 % de l'utilisation des produits phytosanitaires sur 10 ans. Or la viticulture est une activité fortement dépendante de traitements contre les maladies et ravageurs comme en témoignent les récents millésimes fortement marqués par le mildiou. Dans ce contexte de nombreuses solutions sont étudiées pour réduire cette utilisation, avec des débouchés à court-moyen terme (modélisation des risques parasitaires, optimisation des doses et de la pulvérisation) ou à long terme (nouvelles variétés résistantes). En outre, le recours à des produits dits « alternatifs », dont les profils toxicologiques et éco-toxicologiques sont plus respectueux de l'Environnement et de la Santé, représente une des voies à intégrer parmi ces solutions pour parvenir à réduire la quantité d'intrants phytosanitaires classiques (Jacometti et al, 2010).							
OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE							
L'utilisation de produits naturels dont le profil écotoxicologique est plus respectueux de l'environnement représente une voie intéressante dans l'objectif de la réduction de l'utilisation d'intrants de synthèse. Les partenaires de ce projet sont tous membre du Vinopôle Centre Val de Loire. Ce projet s'inscrit dans l'axe 2.2 du groupe Viticulture Durable du Vinopôle Centre Val de Loire. Le projet Actisarm a déjà permis de prouver l'efficacité des polyphénols de sarment vis-à-vis du mildiou. Cependant, cette efficacité est largement perfectible. En effet, parmi les nombreux polyphénols présents dans les sarments, seuls 5 présentent une activité antifongique très importante. Le projet VitiActif, porté par le laboratoire BBV de l'Université François Rabelais de Tours se donne pour objectif de sélectionner les sarments les plus fortement concentrés en polyphénols utiles pour une lutte efficace contre le mildiou.							
RESULTATS ACQUIS (POUR LES ACTIONS E	N COURS OU TERMINE	ES)					
DOCUMENTS DISPONIBLES	<ul> <li>Thèse Benjamin Houillé 2016</li> <li>Mémoire de fin d'étude Guillaume Delanoue 2015</li> <li>Article Réussir Vigne Février 2016</li> <li>Article Viti Mai 2016</li> </ul>						
ORGANISMES PORTEUR DU PROJET							
Interlocuteur	Guillaume Delan	oue					
Téléphone +33 2 47 23 54	11 Courriel	Guillaume.deland	oue@vignevin.com				
ORGANISMES PARTENAIRES	Université Fr	ançois Rabelais de Tours					
BUDGET TOTAL	• 38273						
DEMANDE DE FINANCEMENT	<ul> <li>Interprofessi</li> </ul>	<ul> <li>Autofinancement: 14 618</li> <li>Interprofession: 7655</li> <li>Conseil Régional (Centre-Val de Loire): 16 000</li> </ul>					
MOTS-CLES	Biocontrôle, mildiou, polyphénols, méthodes alternatives						

10 Novembre 2016

DATE DE MISE A JOUR

#### **M**ULTIWAY

CATEGORIE DE L'ACTION							
⊠ Recherche / Expérimentation		☐ Transfert / Développement		☐ Formation			
DUREE DE L'ACTION	JREE DE L'ACTION 3 années			PERIODE DE REALISATION	2017	01/01 au 31/12/2017	
ETAT DE L'ACTION							
☐ Projet		⊠ En cours, année 3/3			Terminée		
VIGNOBLES CONCERNES			Val de Loire				

#### CONTEXTE

Le biocontrôle est un moyen de lutte contre les ravageurs et maladies fondé sur les mécanismes et les interactions naturelles existantes entre les agents de biocontrôle, les pathogènes et la plante. Dans le cadre d'Ecophyto 2018 qui fixe comme objectif la diminution de 50% de l'utilisation des produits phytosanitaires, cette lutte durable présente l'intérêt d'utiliser des moyens naturels, alternatifs aux produits utilisés en viticulture dont l'impact écologique n'est pas négligeable.

L'étude de cette biodiversité fonctionnelle fait partie des travaux évoqués dans l'axe 2 « Méthodes alternatives » du groupe Viticulture Durable du Vinopôle Centre Val de Loire.

Le dossier est suivi en concertation avec David Lafond travaillant sur le projet Diaplasce.

#### **OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE**

L'objectif de ce projet est de tester *in vitro* puis en plein champs, la capacité de microorganismes à diminuer l'impact des maladies fongiques de la vigne : mildiou et Botrytis.

#### Année 3:

- -Essais en plein champs, mise dans les conditions du réel des candidats sélectionnés au cours de l'année 2
- -suivi des populations de micro-organismes implantés au vignoble
- -Suite des essais in vitro mildiou et botrytis de nouvelles solutions de biocontrôle
- -Microvinifications de la récolte issue de ces essais

#### RESULTATS ACQUIS (POUR LES ACTIONS EN COURS OU TERMINEES)

Sélections de souches et solutions efficaces contre le botrytis et le mildiou

Selections de souches et solutions efficaces contre le botrytis et le mildiou					
Organismes porteur du projet					
Interlocuteur					
Téléphone	+33 2 47 23 45 11		Courriel	Guillaume.delanoue@vignevin.com	
BUDGET TOTAL			23760		
DEMANDE DE FINANCEMENT			Autofinancement : nterprofession : 8 Conseil Régional (		

MOTS-CLES	Biocontrôle, microorganismes fongicides, lutte biologique, viticulture
DATE DE MISE A JOUR	10 novembre 2016

#### Utilisation de plantes relais pour controler la pression d'oïdium de la vigne

CATEGORIE DE L'ACTION						
ズ Recherche / Exp	⊠ Recherche / Expérimentation		☐ Transfert / Développement		☐ Formation	
DUREE DE L'ACTION	1 année			PERIODE DE REALISATION	2017	01/2017 à 12/2017
ETAT DE L'ACTION						
			En cours			Terminée
VIGNOBLES CONCERNES		Vignobles du Val de Loire				

#### CONTEXTE

Le biocontrôle est une des pistes privilégiées pour aller vers les objectifs de réduction des usages de produits phytosanitaires. S'il est aujourd'hui très développé pour lutter contre les ravageurs, les solutions utilisables contre les maladies cryptogamiques manquent. En viticulture, cette situation est particulièrement préjudiciable, car les usages de fongicides constituent 80 % des usages de produits phytosanitaires.

#### **OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE**

L'oïdium est la deuxième grande maladie de la vigne (après le mildiou) en termes d'usages de produits phytosanitaires et d'impact économique. L'usage des Ampelomyces dans la lutte contre l'oïdium est étudié depuis de nombreuses années. Néanmoins, il se heurte à la sensibilité de ces champignons à certains fongicides couramment employés en viticulture, qui tuent à la fois l'oïdium et son parasite. En outre, étant un parasite strict, il doit prospérer à partir d'une attaque déclarée d'oïdium, ce qui étant donné la nuisibilité du pathogène est problématique. La création d'un inoculum d'Ampelomyces sur une plante de service avant le début des contaminations par l'oïdium de la vigne, combiné à l'usage de fongicides auxquels les Ampelomyces ne seraient pas sensibles, permettrait de répondre à ces deux contraintes. Certains travaux récents montrent que les Ampelomyces ne sont pas strictement associés à une espèce d'oïdium ([1], [2]) et qu'on trouve des oïdiums parasités sur de nombreuses plantes sauvages [3], ce qui ouvre des perspectives.

#### RESULTATS ACQUIS (POUR LES ACTIONS EN COURS OU TERMINEES)

L'action a démarré dans le cadre d'un projet inter filière intitulé DIAPLASCE en partenariat avec l'AREXHOR et la STEPP Bretagne, sur l'utilisation des plantes de service en protection des cultures. Ce projet, titulaire de financements régionaux Pays de la Loire et Bretagne, a permis de mettre en place la réflexion sur les protocoles, et de commencer les travaux. Toutefois, compte tenu des conditions de millésime des années 2015 et 2016, il n'a pas permis de finaliser les travaux. En particulier des travaux sur la détection du parasitisme par PCR doivent être prolongés.

DOCUMENTS DISPONIBLES	[1] A. Pintye, Z. Bereczky, G. M. Kovács, L. G. Nagy, X. Xu, S. E. Legler, Z.
	Váczy, K. Z. Váczy, T. Caffi, V. Rossi, et L. Kiss, « No indication of strict host
	associations in a widespread mycoparasite: grapevine powdery mildew
	(Erysiphe necator) is attacked by phylogenetically distant Ampelomyces
	strains in the field », <i>Phytopathology</i> , vol. 102, n° 7, p. 707-716, juill. 2012.
	[2] D. Angeli, G. Puopolo, M. Maurhofer, C. Gessler, et I. Pertot, « Is the
	mycoparasitic activity of Ampelomyces quisqualis biocontrol strains related
	to phylogeny and hydrolytic enzyme production? », Biol. Control, vol. 63, n°
	3, p. 348-358, déc. 2012.
	[3] E. Sucharzewska, M. Dynowska, D. Kubiak, E. Ejdys, et A. Biedunkiewicz,
	« Ampelomyces hyperparasites - occurrence and effect on the development
	of ascomata of Erysiphales species under conditions of anthropopressure »,
	Acta Soc. Bot. Pol., vol. 81, nº 3, p. 147, oct. 2012.
	[4] D. Lafond et C. Cantin, « Is using intercrops as source of biocontrol agents
	against grapevine powdery mildew pressure a promising hypothesis? », in

[5] C. Cantin et D. Lafond, « INFLUENCE DE L'ENVIRONNEMENT D'AMPELOMYCES QUISQUALIS SUR LA DYNAMIQUE DU PARASITISME DE L'OÏDIUM EN CONDITION IN VITRO », in 11e Conférence Internationale sur les Maladies des Plantes, Tours, 2015, p. 605-614.
---

ORGANISMES PORTEUR DU PROJET		IFV				
Interlocuteur		David LAFOND				
Téléphone	+33 2 41 39 98 35		Courriel David.lafond@vignevin.com			
ORGANISMES PARTENAIRES						
BUDGET TOTAL		• 21780€				
DEMANDE DE FINANCEMENT		<ul> <li>Autofinancement: 9 780 (45%)</li> <li>Interprofession: 3 500 (16 %)</li> <li>Conseil Régional Pays de la Loire 8 500 (39 %)</li> </ul>				
MOTS-CLES		Ampelomyces - Oïdium - Vigne - Biocontrôle				
DATE DE MISE A JOUR			15/11/2016			

#### **MALADIES DU BOIS DE LA VIGNE:**

## QUEL IMPACT DE LA QUALITE DE LA TAILLE,

#### DE LA QUALITE DES GREFFES ET DU TYPE DE GREFFE ?

CATEGORIE DE L'ACTION							
× Recherche / Expéri	Recherche / Expérimentation × Transfert		Transfert /	Développement	☐ Formation		
DUREE DE L'ACTION 6	6 années			PERIODE DE REALISATION	2017	01/2017 à 12/2017	
ETAT DE L'ACTION							
☐ Projet		X En cours, a		nnée 4/6		Terminée	
VIGNOBLES CONCERNES	,	Val de Loire					

#### CONTEXTE

Depuis l'interdiction de l'arsenite de soude en 2002, l'esca et le black dead arm causent des dégâts conséquents dans les vignes du monde entier. La productivité et la longévité des vignes, notamment de chenin très sensible à ces maladies, sont fortement dépréciées. Ceci occasionne des soucis qualitatifs et financiers importants pour les vignerons.

Tous les ceps qui présentent des symptômes de maladies du bois présentent des nécroses sectorielles et/ou centrales qui altèrent les trajets de sève. Plus les nécroses sont importantes, plus les symptômes sont graves. La recherche en France s'intéresse beaucoup aux micro-organismes présents dans les souches et à leurs interactions, mais très peu à l'impact des actions humaines qui provoquent les nécroses et touchent aux trajets de sève. Seul le SICAVAC de Sancerre, en s'appuyant sur l'expérience d'un vigneron qui possède des parcelles très peu touchées par les maladies du bois, a lancé une étude depuis 2005 sur l'impact de la qualité de la taille. Cette parcelle expérimentale aujourd'hui âgée de 16 ans montre des différences significatives (deux fois moins de symptômes, et symptômes moins graves) en faveur d'une partie taillée de façon raisonnée par rapport à une partie taillée de façon non raisonnée.

En 2013, l'ATV49 a mis en place, avec l'aide financière de France Agrimer, 8 modalités chez 4 vignerons afin d'évaluer précisément sur cépage chenin l'impact sur les symptômes de maladies du bois de :

- la qualité de la taille (taille raisonnée / taille non raisonnée),
- la qualité des soudures en greffe oméga (soudure complète / soudure incomplète),
- le type de greffe (oméga/mortaise/anglaise).

Pour le moment il n'y a pas, en toute logique, encore de symptômes de maladies du bois, ces derniers commençant à apparaître au bout d'environ 10 ans. En fonction des modalités, il n'y a pour le moment pas de différences significatives concernant la mortalité des plants.

En 2014 et 2015, l'ATV49 a autofinancé intégralement les travaux nécessitant l'intervention d'un technicien ATV : taille, ébourgeonnage, comptages, saisie et traitement des résultats. Cependant, les temps passés à entretenir ces parcelles d'essai sont conséquents et l'ATV49 souhaite qu'une partie soit prise en charge par l'interprofession et/ou le conseil régional à partir de 2016, les résultats de ces travaux étant bien entendu destinés à l'ensemble des vignerons du Val de Loire.

#### **OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE**

- Suivre et entretenir les 4 parcelles mises en place en 2013 jusqu'à apparition des symptômes : taille, ébourgeonnage, marquage, comptage, saisie et traitement des résultats.
- Evaluer précisément sur cépage chenin, l'impact de la qualité de la taille, de la qualité des soudures en greffe oméga, et du type de greffe sur l'expression des symptômes de maladies du bois.
- Informer les vignerons sur ces impacts dès les premiers résultats significatifs.
- Appuyer les changements de pratiques qui ont un impact sur les maladies du bois.

## RESULTATS ACQUIS (POUR LES ACTIONS EN COURS OU TERMINEES)

DOCUMENTS DISPONIBLES  ORGANISMES PORTEUR DU PROJET		<ul> <li>Synthèse du colloque maladies du bois organisé par l'ISVV, octobre 2010.</li> <li>Synthèses de Philippe Larignon sur les maladies du bois, IFV, 2010 et 2012.</li> <li>Synthèse des travaux de Florence Letailleur, Université de Reims, 2012.</li> <li>Synthèse des travaux de l'université de Poitiers, 2011.</li> <li>Rapport technique de réalisation des travaux QUALI SEVE MDB, ATV49, 2013</li> <li>Association Technique Viticole (ATV 49)</li> <li>1, rue du Pavé</li> </ul>				
		49700 Doué la Fontaine				
Interlocuteur		Thomas CHASSAING				
Téléphone	+33 2 49 18 78 14	Courriel	thomas.chassaing@maine-et-loire.chambagri.fr			
ORGANISMES PARTENAIRES		<ul> <li>Pépinières GIBAULT, 49610 JUIGNE SUR LOIRE</li> <li>Domaine des SABLONNIERES, 49700 DOUE LA FONTAINE</li> </ul>				
		Domaine DHOMME, 49290 CHALONNES SUR LOIRE				
		Château BOIS-BRINCON, 49320 BLAISON GOHIER				
		Domaine des BLOUINES, 49750 BEAULIEU SUR LAYON				
BUDGET TOTAL 2017		• 4 950 euros				
DEMANDE DE FINANCEMENT		Autofinancement : 2 970 euros soit 40 %				
		Conseil Régional Pays de la Loire : 1 980 euros soit 40 %				
MOTS-CLES		Maladies du bois, trajets de sève, qualité de taille, qualité de greffe, type de greffe.				

greffe.

Novembre 2016

DATE DE MISE A JOUR